

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-19-0854 du 23/10/2019

Arrêté du 15 octobre 2019

ARRETE PORTANT REINTEGRATION ET RADIATION DES CADRES DE LA DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,
CLASSE NORMALE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte réintégration et radiation des cadres de la direction générale des Finances publiques d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale.

Date d'application : 01/09/2019

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET RADIATION DES CADRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT RÉINTÉGRATION ET RADIATION DES CADRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE



ARRÊTÉ portant réintégration et radiation des cadres de la direction générale des Finances publiques d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
 - VU le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions ;
 - VU le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des Finances publiques ;
 - VU le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;
 - VU le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié relatif au statut particulier de la catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
 - VU le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
 - VU l'arrêté du 13 août 2019 du secrétariat général des ministères économiques et financiers portant intégration, après position normale d'activité, au 1^{er} septembre 2019 ;
- Sur la demande de l'intéressé.

ARRÊTE :

Article premier : Monsieur Jérôme HORGUE, matricule DGFIP n° 817727, inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, est réintégré dans son corps d'origine et radié des cadres de la direction générale des Finances publiques, à compter du 1^{er} septembre 2019, date de son intégration dans le corps des attachés d'administration de l'État.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 15 OCTOBRE 2019

POUR LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE
CHEF DU BUREAU RH1B

FLORENCE PLOYART